

Compte rendu

Destinataires :	Ville de Nanterre
Sujet :	Conférence-débat « Nanterre demain : quelle économie pour quelle écologie ? »
Auteurs :	Res publica
Date :	09 Mai 2011

cr110509 conférence débat industrie

Lundi 9 mai de 20H30 à 22H30 avait lieu, dans le cadre des Assises de l'Ecologie Urbaine, la conférence-débat « Nanterre demain : quelle économie pour quelle écologie ? ». Une trentaine de participants sont venus écouter les intervenants et réagir à leur propos.

Les échanges ont débuté par le cas particulier de la reconversion du site des Papeteries de la Seine pour ensuite élargir le propos sur la question globale concernant les filières liant économie et écologie et plus généralement encore les enjeux d'équilibre entre les différentes activités économiques et d'insertion de l'activité économique dans le tissu urbain.

Les intervenants : Anne Pacaud, Consultante de la société SOFRED ; José Morais, délégué syndical Papeteries de la Seine ; Jacques Bahry, vous êtes délégué général du Groupe CESI qui vient de s'implanter à Nanterre ; Marc Vignau, adjoint au maire à l'aménagement et à l'urbanisme ; Sophie Donzel adjointe au maire au développement économique et à l'emploi au commerce et à l'artisanat.

Marie-Catherine Bernard du cabinet Res publica, animait le débat.

Quelques chiffres du sondage (février 2011, BVA)

- Les Nanterriens interrogés lors du sondage se sont montrés très attachés à l'activité industrielle à Nanterre ils sont 67% à se déclarer hostiles à sa suppression
- Mais 53% d'entre eux jugent insuffisantes les mesures prises pour limiter les risques d'accidents industriels
- Enfin les Nanterriens dans leur majorité sont favorables à une plus grande prise en compte de l'environnement dans les politiques de la municipalité ils sont même 44% à souhaiter que la ville y consacre plus de moyens quitte à en consacrer moins à d'autres domaines

INTRODUCTION DES INTERVENANTS

Anne Pacaud de la SOFRED est chargée par la Ville de Nanterre d'étudier les conditions de reconversion du site des papeteries avec pour mission de privilégier les activités productives. Deux pistes de reconversion ont été explorées : les activités de recyclage et la logistique urbaine.

«Le site des papeteries de Nanterre est emblématique : on y trouve une emprise foncière importante, il se trouve dans le prolongement de la Défense et à proximité de la Seine et d'axes routiers. Il fait ainsi l'objet de nombreuses convoitises.

Comment garder de l'activité industrielle intégrable dans un milieu urbain dense et permettre aux activités de répondre aux besoins de la ville ?

- **Le travail du recyclage**, du tri et la collecte des déchets sont des réponses intéressantes pour le site pour lesquelles il s'agit maintenant de trouver les opérateurs. L'activité de recyclage est peu délocalisable : les réglementations environnementales incitent les filières à atteindre un niveau de recyclage important dans tous les domaines : papier, plastique, électronique, etc.
- **La logistique urbaine** renvoie à la logistique du dernier kilomètre. Aujourd'hui, l'explosion du e-commerce augmente fortement le flux de marchandise en ville entraînant des problèmes de circulation, de livraison et de stationnement. Il faut alors penser aux solutions alternatives de regroupement (via le fer ou la voie d'eau en priorité), de mutualisation et de livraison de proximité par des camionnettes propres, électriques (des expériences existent et fonctionnent bien notamment à Paris). Le site des papeteries a un accès fer : il permet de développer ce projet et d'inaugurer quelque chose d'emblématique.
- **L'industrie du recyclage doit être implantée en ville**, parce que la matière première (nos déchets) se trouve en ville, qu'il faut réduire les trajets et donc les coûts, pour pouvoir la compacter, la transformer ou la réexpédier. »

José Morais, délégué syndical des Papeteries de la Seine, rappelle le souhait de conserver la papeterie de Nanterre pour sa valeur historique, écologique et artisanale.

- **La papeterie, ce sont des métiers** que l'on ne retrouve pas dans les grosses entreprises de recyclage comme les maçons, les électroniciens, les papetiers, etc.
- **Le recyclage des vieux papiers**, s'il n'est pas fait ici se délocalise en Chine. C'est de l'activité de perdue

Jacques Bahry, délégué général du Groupe CESI qui vient de s'implanter à Nanterre, revient sur la question de la formation et des compétences nécessaires aux fonctions de production et particulièrement de production écologique.

La question n'est pas simple, elle pose plusieurs options politiques et surtout veut-on développer l'industrie dans ce pays ?

- **Il y a souvent une méconnaissance de ce qu'est l'usine:** certains disent que c'est sale, que c'est bruyant et dangereux, etc. or de nombreuses usines sont plus propres que des bureaux.
- **Aujourd'hui, les emplois sont dans l'industrie et dans les PME.** Or, on constate surtout un développement des emplois délocalisés par les grandes entreprises et un développement limité de l'emploi dans le tertiaire.
- **Il faut développer des bacs professionnels spécialisés dans l'industrie et dire aux jeunes que c'est dans ce secteur que se trouve l'emploi.** Il faut aussi inciter les jeunes filles, trop peu présentes dans ces filières. Cela demande d'agir pour faire évoluer les mentalités.
- **A Nanterre, les politiques doivent se positionner dans ce projet pour la ville et réfléchir sur l'équilibre entre les types d'emploi,** sur l'équilibre entre une ville pour riche ou une ville populaire. Le but de toute politique devrait être que les citoyens vivent, travaillent, s'amuse et élèvent leurs enfants dans la ville.

Marc Vignau, adjoint au maire à l'aménagement et à l'urbanisme revient sur la particularité nanterrienne : il y a plus de salariés que d'habitant.

Nanterre à une histoire et tient à la mixité :

- **Cette mixité se voit d'abord dans l'emploi.** De nombreux promoteurs souhaitent acquérir des terrains à Nanterre, pour y implanter des bureaux et créer une continuité avec la Défense. Mais la politique de la ville est de défendre la diversité des emplois en s'appuyant sur la mixité voulu dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et en préservant et développant l'activité productive.
- **La mixité à Nanterre, c'est aussi de l'habitat social.** Nanterre ne veut pas être un « ghetto de riche » et souhaite pouvoir accueillir toutes les populations. Ainsi, le PLU instaure 40% de logements sociaux pour toute construction de plus de 1200 mètre carré. La ville utilise toutes les procédures possibles pour éviter que les promoteurs imposent le vue les terrains. Cela permet d'assurer la mixité surtout au vu de la montée des prix de l'immobilier à Nanterre. C'est une politique à laquelle tient Nanterre mais qui est difficile à gérer financièrement car les prix des terrains sont fixés par l'Etat et ne prennent pas en compte le choix d'y construire des logements sociaux.

Sophie Donzel adjointe au maire au développement économique et à l'emploi au commerce et à l'artisanat revient sur les marges de manœuvre du pouvoir politique, des citoyens pour agir sur ce développement économique, et choisir des alternatives au tout tertiaire.

La puissance publique a des moyens, mais encore faut-il qu'elle ait la volonté. Nanterre n'a pas tous les outils en main pour agir sur le développement économique et pourtant elle fait le choix de s'en mêler, d'observer les entreprises, leur évolution, les personnes qu'elles emploient, etc.

Ce développement local sert d'abord à répondre aux besoins des habitants :

- Avoir un emploi, c'est avoir un revenu et des moyens de subsistance autonome pour se loger, se nourrir et se divertir.
- L'emploi est facteur d'identité. Les demandeurs d'emploi ont besoin de se sentir utile, d'avoir une place dans la société. Aujourd'hui l'industrie fait partie prenante de l'identité de Nanterre, c'est pourquoi il est important de la conforter.

Il y a trois grandes catégories d'action au delà du PLU :

- **Aider les industries et les TPE-PME à accéder à l'immobilier.** Les prix de l'immobilier augmentent à Nanterre car les petites surfaces sont entre les mains de gestionnaires privés. Le territoire peut faire le choix d'un immobilier spécifiquement destiné à ces activités. C'est le but de la pépinière d'entreprise qui propose des locaux à prix raisonnables, ainsi que le partage de certains services. Les études commanditées sur la zone d'activité Préfecture ou Champs Pierreux démontrent qu'il est possible de faire intervenir des promoteurs privés qui pourraient offrir des parcelles pour l'industrie.
- **Développer la formation :** il s'agit de faire connaître les métiers de l'industrie et permettre à chacun, quel que soit l'âge, de se former à ces métiers. Nanterre a ainsi choisi d'accueillir le *Groupe CESI* à Nanterre car elle défend la proximité de la formation sur les territoires.
- **Agir sur le développement local.** Le développement d'une PME ou d'une TPE s'inscrit dans un territoire économique, celle-ci doit pouvoir aller à la rencontre de partenaires économiques. La ville peut encourager ces liens de sous-traitance et créer les conditions pour que les entreprises travaillent ensemble et se rencontrent. Nanterre contribue également au principe de « Small Business Act » en organisant les marchés publics de manière à ce qu'ils soient accessibles aux petites entreprises et pas uniquement aux grands groupes.
- **Aller chercher les porteurs de projet.** La ville s'inscrit dans des réseaux de collectivités et de professionnels, ce qui lui permet de rencontrer des industries prêtes à s'implanter et qui correspondent à l'identité et aux besoins de Nanterre.

A Nanterre, ville de métissage, les entreprises doivent aussi être diversifiées pour mieux se développer et être en lien avec le territoire. Sophie Donzel évoque l'analogie entre le tissu économique d'une ville et la forêt qui est d'autant plus résistante qu'elle dispose d'espèces d'arbres diversifiées.

DEBAT AVEC LA SALLE

FORMATION, RECRUTEMENT ET DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL

Un intervenant remarque une disparité entre ceux qui travaillent à Nanterre et ceux qui y habitent : cela signifie que des salariés font de grands trajets pour se rendre à leur travail. Si ce problème ne peut pas se régler à l'échelle d'une ville, comment agir dessus ? Comment développer une activité locale qui réponde aux besoins locaux ?

Un intervenant demande s'il existe des éléments sur le grands équilibres à l'échelle du bassin d'emploi (Grand Ouest) qui permettraient d'identifier la demande et l'offre d'emploi sur une perspective plus large ? Est-ce que Nanterre s'intéresse à ces bassins d'emploi qui peuvent avoir des leviers d'action plus larges et qui s'inscrivent dans la logique du rapprochement domicile travail ?

Sophie Donzel rappelle qu'il y a 95 000 salariés à Nanterre et moins de 10 000 sont des nanterriens. Contrairement aux communes de l'Ouest Parisien (Suresnes, Rueil, Courbevoie, Pluteaux, etc.), **Nanterre est la seule ville qui soit restée populaire** pour des raisons de choix politiques et notamment en matière de logements sociaux. La population est ainsi moins favorisée et donc moins qualifiée : cet handicap à l'accès à l'emploi est donc plus fort à Nanterre que dans les communes alentours. Ainsi, à l'échelle du Bassin d'emploi, il s'agit plutôt de parler des grands déséquilibres que des grands équilibres.

La logique du Bassin d'emploi est essentiellement de développer l'emploi tertiaire et de moins en moins l'industriel ou l'artisanat. Donc les populations actives de Nanterre sont contraintes d'aller travailler de plus en plus loin. Le bien être des populations dépend donc bien des stratégies de développement économique et du logement.

- **L'ambition politique est que tout le monde ait une journée supportable.** Raisonnablement, on pourrait considérer qu'au delà de 40mn de trajet aller, le coût en perte de confort et d'énergie est trop lourd.
- **Il faut réfléchir au développement local et aller chercher des porteurs de projet,** cohérents avec la population active de Nanterre. Le PLU a une fonction protectrice pour éviter l'installation d'une nouvelle Défense à Nanterre et d'emplois tertiaires incompatibles avec la population nanterrienne.

Deux secteurs sont particulièrement en cohérences avec les besoins locaux :

- **L'économie sociale et solidaire** : c'est une démarche économique qui rencontre un territoire et ses besoins locaux et qui apporte une utilité qui bénéficie au cadre de vie (réinsertion économique et développement durable).
- **Les besoins en matière de circuit court** : ils seraient à améliorer à Nanterre. Par exemple, l'AMAP à Nanterre travaille avec un producteur de l'Oise, elle pourrait travailler aussi avec un producteur des Yvelines.

Un intervenant indique qu'il faudrait sensibiliser les jeunes par la démonstration (ex : qu'est ce qu'un panneau solaire ?). Pourquoi ne pas installer une maison de démonstration des technologies nouvelles à Nanterre?

Jacques Bahry, *délégué général du Groupe CESI* confirme que tout ce qui peut être fait de type musée des technologies serait porteur. Mais il s'agit aussi de travailler avec le système d'enseignement. Contrairement à ce que l'on pense, il ne faut pas simplement penser l'offre de formation comme devant répondre à des demandes de compétences existantes, mais bien dans sa capacité à susciter la création de nouveaux emplois. C'est un processus lent mais qui fonctionne.

Un intervenant perçoit deux gisements importants qui correspondraient à la sociologie de Nanterre, c'est-à-dire des personnes peu ou pas qualifiées :

- Le volet des technologies nouvelles : la formation aux nouveaux matériaux de l'habitat (effort d'isolation thermique et acoustique) qui passe par les lycées professionnels, des bureaux d'études thermiques, etc...
- Le volet de l'aide à la personne qui tend à se développer au vu de l'évolution de la socio-démographie de la société et qui permet à des personnes peu qualifiées de se former facilement en développant l'aspect humain.

Où en sommes-nous de ce plan ? Est ce qu'on le développe ?

Sophie Donzel indique que la question des aides à la personne est une préoccupation importante et une cible privilégiée comme développement de territoire. Des événementiels sont créés à ce sujet en lien avec la Maison de l'Emploi et la Cité des Métiers : rencontre de recrutement, ateliers de présentation des métiers, pour les jeunes, encouragement pour mieux faire connaître les formations particulières, etc.

Sur les bâtiments et travaux publics, il faut ajouter les clauses d'insertion qui permettent de faire embaucher un certain nombre de nanterriens en formation ou en CDD et qui débouchent pour certains sur de l'emploi stable. Cela se fait par exemple avec l'ANRU mais aussi avec la SEMNA qui introduisent un pourcentage minimum d'insertion.

Anne Pacaud explique que le projet pour le site a été élaboré en prenant en compte les enjeux de la ville, ainsi des gisements supplémentaires sont proposés : de la formation sur l'éco-construction, la fabrication de ouate de cellulose à partir de vieux papiers journaux (le site est au pied de la Défense), une muséographie, etc. Ce site peut devenir emblématique. Il faut tenir le cap même si c'est un peu long.

José Morais *délégué syndical des Papeteries de la Seine* rappelle qu'il serait favorable au maintien de l'entreprise de papeterie car elle est utile pour la région et peut, pourquoi pas, céder du terrain pour laisser place à d'autres industries.

Marc Vignau indique qu'à Nanterre, la question de la formation est souvent posée lors de la rencontre des promoteurs. Sur le Bassin, il n'est pas pensable qu'il n'y ait pas davantage de centres de formation sur la construction écologique des bâtiments. La question de la formation est évoquée à différentes échelles dans les différentes rencontres : Paris Métropole, le syndicat d'études avec les autres villes de l'Ouest

Parisien, etc. avec lesquels il est nécessaire d'avoir une réflexion en matière d'habitat, d'emploi, de transport à l'échelle du territoire.

SANTE ET NUISANCES: L'INDUSTRIE EST-ELLE COMPATIBLE AVEC LA VILLE ?

Une intervenante explique qu'il y a 10 ans, les papeteries à Nanterre étaient sales, bruyantes, les conditions de travail pour les habitants étaient inquiétantes et la pollution qui en émanait était une nuisance pour les riverains.

Un intervenant explique qu'en 2004, les conditions de la papeterie étaient bien meilleures qu'à d'autres endroits.

José Morais *délégué syndical des Papeteries de la Seine* explique que la papeterie rejette en réalité très peu de pollution puisque ce n'est que de la vapeur d'eau, tandis que les avions en provenance d'Asie, eux polluent bien plus. Les odeurs quant à elles, peuvent être causées par la station d'épuration à proximité. Concernant la saleté, c'est une papeterie qui recycle les vieux papiers donc de fait elle ne peut être propre comme un bureau.

Un intervenant indique que s'il y a des possibilités de réduire les nocivités dans les industries, cela coûte cher. Les entreprises sont-elles prêtes à faire ces efforts ? La ville peut-elle faire pression pour rendre les choses plus propres dans la production ?

Anne Pacaud indique qu'une étude de flux a été réalisée sur le potentiel de nuisances que peuvent créer ces nouvelles activités. **La logistique urbaine imaginée privilégie le train pour éviter les flux routier.** Au vu du nombre d'emplois anticipés sur le site, les études montrent qu'il n'y aura pas de création de pollution supplémentaire liée à l'activité industrielle. Ainsi, **l'implantation de l'activité industrielle sur ce site ne signifie pas l'existence d'impacts lourds.**

Quoi qu'il en soit, il faut de l'industrie sur ce site afin de conserver des emplois qui correspondent à la population nanterrienne. D'ailleurs les capitales qui ont le mieux résisté à la crise sont celles qui ont de l'industrie sur leurs territoires comme l'île de France.

Marc Vignau ajoute que la ville fait attention à n'accepter sur son territoire, alors même qu'elle est très sollicitée, que des projets compatibles avec la vision de son devenir. Quand les projets ne correspondent pas à cette vision, la ville s'emploie à dissuader les promoteurs et empêcher leur installation.

L'INDUSTRIE EST-ELLE COMPATIBLE AVEC L'ÉCOLOGIE ?

Un intervenant s'interroge sur la question environnementale de l'implantation d'industries à Nanterre. Quel intérêt peut-on avoir à vivre en face d'une industrie qui rejette des odeurs, qui enlaidit l'environnement ? Qui va vouloir vivre à proximité ? L'écologie urbaine, ce serait plutôt aérer les villes et les alentours.

Jacques Bahry, *délégué général du Groupe CESI* rappelle que pour les philosophes grecs, le mal absolu était la démesure. Ainsi, tout le problème, encore aujourd'hui est de trouver des équilibres. Il faut à la fois laisser de la place aux espaces verts mais aussi aux emplois adaptés à la population. En 70 ans, de nombreuses villes des Hauts-de-Seine sont devenues des « ghettos de riche » et ont vu partir les habitants populaires. **Aujourd'hui, résister à cette pression dans les Hauts-de-Seine, c'est avoir une volonté politique très forte.**

Julien Sage, *adjoint au Maire délégué à l'environnement et à l'écologie urbaine*, ajoute qu'il ne faut pas percevoir l'écologie comme un problème ultra-local et rejeter plus loin tout ce qu'on ne veut pas voir. Par exemple, les entreprises ont été exclues du cœur de Paris, maintenant, la ville devient une vitrine.

Un intervenant rappelle que son association reproche au SDRIF de placer Nanterre dans une zone de densification préférentielle et souhaite rapprocher les lieux de production des lieux de consommation. Un exemple de production industrielle pourrait être des éoliennes, des énergies renouvelables, etc. L'agricole pourrait aussi être développé. Mais la première chose est de préserver ce qui existe. Il s'agit ainsi de produire locale et de protéger les espaces verts.

Julien Sage indique qu'à Nanterre, on ne parle pas de « densifier la ville » (Nanterre est l'une des villes les moins peuplées des Hauts-de-Seine) mais d'intensification au sens d'une utilité sociale : jardins partagés, commerces, entreprises, etc. Cela ramène à la notion d'équilibre où l'on retrouve dans la ville une vie habitante, culturelle, agricole, etc. Dans le cadre du SDRIF, Nanterre est considérée comme un lieu à densifier dans le sens où si demain, on ne construit pas là où la ville existe déjà, cela se fera sur des terres agricoles fertiles. Du nouveau, c'est par exemple les Terrasses : on y a gagné en construction et en confort. Si demain, on parvient à faire un quartier agréable au Petit Nanterre avec des immeubles, des commerces, des espaces verts, etc. on aura gagné en qualité de vie.

Un intervenant confirme l'intérêt de valoriser les espaces vides en ville pour y développer de la nature : fleur, agriculture, etc.

Un intervenant ajoute que l'écologie ne recouvre pas que les jardins ou les parcs ni même l'alimentation et l'agricole : Nanterre a aussi besoin de production et il faut définir ces besoins. Un moyen de développer des industries comme des papeteries serait de diversifier les productions par des procédés et des produits de traitement écologiques et propres mais aussi viser la proximité de l'emploi et des transports. Cette évolution de l'activité est intéressante à creuser.

Hassan Hmani rappelle que si les activités industrielles sont délocalisées, l'impact écologique est d'autant plus lourd particulièrement en termes de transports. La notion

d'écologie ne renvoie donc pas qu'aux espaces verts bien qu'ils constituent un aspect important.

Sophie Donzel comprend que l'image de l'industrie puisse être associée à des nuisances, de la pollution et de l'emploi peu qualifié. Mais l'intérêt de la ville de Nanterre, c'est d'avoir des emplois diversifiés pour une population diversifiée. Ces industries nouvelles sont pertinentes en ville et en petite couronne car elles sont installées à l'endroit où la matière première est produite (papiers, déchets, ect..) et où se trouvent les consommateurs. Installer des industries au fond de la campagne, ce serait augmenter les flux de marchandise et les temps de transport domicile-travail.

Un intervenant s'interroge sur le fait qu'à Nanterre sont installés deux dépôts pétroliers. Il est bien qu'ils soient à proximité des utilisateurs, mais Nanterre n'a pas besoin d'autant de quantité. Son association a demandé à ce que soit étudiée l'utilité des dépôts pétroliers qui mobilisent une partie du territoire.

Julien Sage indique que ces deux dépôts pétroliers à Nanterre sont effectivement en trop. Par leur dangerosité, ils font vitrine tout autour et empêche de faire progresser la ville sur la Seine. Aujourd'hui, effectivement, la ville est très embêtée mais n'a pas les moyens d'avancer dessus. En effet, l'Etat oblige à mettre en conformité les bâtiments autour des dépôts pétroliers pour protéger les habitants mais refuse de payer ces travaux en laissant Nanterre seule face au financement. Il serait légitime que d'autres villes portent leur part et que l'Etat se réengage.

QUEL IMPLICATION DES CITOYENS DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ?

Hassan Hmani rappelle que les Assises, c'est réfléchir à l'élaboration du projet de la ville. Nanterre doit-il ou non préserver ce type d'activité industrielle ? Les citoyens veulent-ils garder cette mixité ? Ces assises ont pour objectif de faire participer l'ensemble des nanterriens afin de penser le Nanterre de demain.

Sophie Donzel indique qu'il existe à Nanterre des outils pour concerter sur les questions de développement économique : la Commission Extra Municipale de l'Economie, les instances de concertation habituelles dans lesquelles les élus font des interventions sur l'économie, etc. Nanterre Info consacrera également un dossier spécial sur l'emploi dans son numéro de juin. Elle retient de ce débat, la nécessité de mettre plus souvent en lien direct les entreprises du territoire et les habitants afin que ceux-ci comprennent les activités des entreprises et leurs liens avec le territoire.